



Mardi 2 et mardi 9 février 2021

# Atelier Édition "Le compte d'exploitation prévisionnel" 2021

**L'Agence renouvelle l'atelier consacré au compte d'exploitation prévisionnel à destination des éditeurs de la région dans un nouveau format. L'atelier collectif aura lieu en 2 sessions, en ligne.**

Le compte d'exploitation prévisionnel est un des rares outils à disposition d'un gérant pour valider le développement de son projet : dans les métiers de l'édition il permet, par exemple, la rentabilité potentielle d'un ouvrage, d'une collection ou de l'ensemble de l'activité de la maison d'édition.

## Objectifs de l'atelier

Le compte d'exploitation est un outil qui permet de suivre pas à pas le déploiement de l'activité dans le temps et de mettre en place plusieurs scénarii en faisant varier le prix, le nombre de volumes vendus, le taux de retour avec pour objectif de minimiser le risque pris.

Cet atelier sera animé par David Demartis (Caractères masqués), il aura lieu en 2 sessions, une 1<sup>ère</sup> en présentiel, une deuxième en ligne.

## Déroulé

- Points de base de la comptabilité
- Focus sur les notions de charges fixes et charges variables - coûts directs et coûts indirects
- Connaître précisément le déroulement de sa production puis la nature de ses canaux de ventes
- Construire et valider son compte de résultat prévisionnel pour un ouvrage, plusieurs voire une collection, simuler différents scénarii
- Valider le compte de résultat pour l'ensemble de l'activité
- Associer les ratios de gestion au compte de résultat pour qu'il devienne un tableau de bord efficace

## Éligibilité

- La maison d'édition est installée en Auvergne-Rhône-Alpes et l'activité principale de la structure est l'édition de livres (code NAF indicatif : 5811Z).

- Les publications font l'objet de contrats à compte d'éditeur.
- La maison a au moins un an d'activité (un exercice budgétaire complet) et au moins 5 titres publiés au catalogue (hors livres de commandes, hors ouvrages dont l'éditeur est l'auteur).
- Le rythme de publication est supérieur ou égal à 2 titres par an.
- Priorité est donnée aux maisons dont le catalogue est axé sur les domaines éditoriaux suivants : littérature (adulte et jeunesse), bande dessinée, sciences humaines et sociales, arts et patrimoine culturel et naturel.
- La maison a un système de diffusion-distribution organisé qui passe par la librairie.
- La maison respecte la charte des éditeurs de la région : [Charte des éditeurs](#)
- Autres profils acceptés selon le nombre de places disponibles.

Pour plus d'informations sur l'éligibilité, contactez Narges Temimi, chargée de mission Économie du livre : [n.temimi@auvergnerhonealpes-livre-lecture.org](mailto:n.temimi@auvergnerhonealpes-livre-lecture.org)

## Inscription

L'inscription à l'atelier est gratuite et obligatoire. Le nombre de places est limité.  
**Les personnes inscrites doivent participer aux deux sessions.**

Demande d'inscription en ligne via le formulaire suivant : [INSCRIPTION](#)

Votre inscription vous sera confirmée une dizaine de jours au plus tôt avant la tenue de l'atelier.

## Infos pratiques

Cet atelier est organisé en deux sessions à distance par système de visioconférence, via l'outil Zoom :

- le 2 février 2021, 9h30-17h30
- le 9 février 2021, 9h30-12h

© visuel : Rama, CC BY-SA 3.0 FR <https://creativecommons.org/licenses/by-sa/3.0/fr/deed.en>, via Wikimedia Commons

